

Date de révision 25-août-2022

Numéro de révision 1

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

Nom du produit GEOLIFT 2.5Fast (B80325F)

### Autres moyens d'identification

Codes produit B80325F

Synonymes Aucun(e)

### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Aucune information disponible

Limitations relatives à l'utilisation Aucune information disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Identificateur du fournisseur initial

Huntsman Building Solutions  
870 Curé-BoivinBoisbriand,  
QC, Canada. J7G 2A7  
Tel: 450-437-0123  
Toll free: 1-866-437-0223  
Fax: 450-437-2338  
E-mail: info@huntsmanbuilds.com  
www.huntsmanbuildingsolutions.com

#### Adresse du fabricant

Huntsman Building Solutions  
3315 E. Division St.  
Arlington, TX 76011  
Telephone: 817-640-4900  
sds@huntsmanbuilds.com

### Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 24 heures Chemtrec 1-800-424-9300  
sur 24

Numéro d'appel d'urgence Aucune information disponible

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### Classification

Toxicité aiguë - Voie orale	Catégorie 4
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B

Aspect Aucune information disponible

État physique Aucune information  
disponible

Odeur Aucune information disponible

### Éléments d'étiquetage

#### **Danger**

#### **Mentions de danger**

Nocif en cas d'ingestion  
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

**Conseils de prudence - Intervention**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin

**Ingestion**

EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin/en cas de malaise

Rincer la bouche

**Mentions de mise en garde - Stockage**

Garder sous clé

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

**Autres informations**

Peut être nocif par contact cutané. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Nocif pour les organismes aquatiques.

**Toxicité aiguë inconnue**

le mélange contient 50.2275 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****Substance**

Sans objet.

**Mélange**

Nom chimique	Numéro CAS	% massique	Loi de vérification des informations relatives aux matières dangereuses, numéro de registre (n° de registre HMIRA)	Date de dépôt à la HMIRA et date d'accord d'exemption (le cas échéant)
Glyceryl polypropylene glycol triether	25791-96-2	32 - 37	-	-
Phosphate de triéthyle	78-40-0	1.5 - 4	-	-
2,2,4-Triméthyl-1,3-pentanediol diisobutyrate	6846-50-0	1.5 - 4	-	-
1,2-Diméthylimidazole	1739-84-0	0.01 - 0.02	-	-
Diluaurate de dibutylétain	77-58-7	0.05 - 0.25	-	-

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****Description des premiers secours****Conseils généraux**

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

**Inhalation**

Transporter la victime à l'air frais.

<b>Contact oculaire</b>	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver la peau avec de l'eau et du savon.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

**Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

**Symptômes** Aucune information disponible.

**Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Note au médecin** Traiter les symptômes.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**Moyens d'extinction appropriés** Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

**Incendie majeur** PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

**Dangers spécifiques dus au produit chimique** Aucune information disponible.

**Données d'explosion**

**Sensibilité aux impacts mécaniques** Aucun(e).

**Sensibilité aux décharges électrostatiques** Aucun(e).

**Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions individuelles** Mettre en place une ventilation adaptée.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

**Méthodes de nettoyage** Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer les chaussures et vêtements contaminés.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions de conservation** Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.  
Conserver hors de la portée des enfants. Garder sous clef.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH	
Diluaurate de dibutylétain 77-58-7	STEL: 0.2 mg/m <sup>3</sup> Sn TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> Sn S*	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> Sn (vacated) TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> Sn (vacated) S*	IDLH: 25 mg/m <sup>3</sup> Sn TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> except Cyhexatin Sn	
Nom chimique	Alberta	Colombie Britannique	Ontario	Québec
Diluaurate de dibutylétain 77-58-7	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> STEL: 0.2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> STEL: 0.2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> STEL: 0.2 mg/m <sup>3</sup> Skin	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> STEL: 0.2 mg/m <sup>3</sup>

**Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle**

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

**Contrôles techniques appropriés**

**Contrôles techniques** Douches  
Rince-oeils  
Systèmes de ventilation.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Aucun équipement de protection spécifique exigé.

**Protection des mains** Porter des gants appropriés.

**Protection de la peau et du corps** Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection respiratoire** Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

**Remarques générales en matière d'hygiène** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**État physique** Aucune information disponible  
**Aspect** Aucune information disponible  
**Couleur** Aucune information disponible  
**Odeur** Aucune information disponible  
**Seuil olfactif** Aucune information disponible

**Propriété**  
pH

**Valeurs**  
Aucune donnée disponible

**Remarques • Méthode**  
Aucun(e) connu(e)

<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Point / intervalle d'ébullition</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Point d'éclair</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		Aucun(e) connu(e)
<b>Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Densité relative</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Hydrosolubilité</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Température de décomposition</b>		Aucun(e) connu(e)
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b><u>Autres informations</u></b>		
<b>Propriétés explosives</b>	Aucune information disponible	
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune information disponible	
<b>Point de ramollissement</b>	Aucune information disponible	
<b>Masse molaire</b>	Aucune information disponible	
<b>Teneur en COV (%)</b>	Aucune information disponible	
<b>Densité de liquide</b>	Aucune information disponible	
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucune information disponible	

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

<b>Réactivité</b>	Aucune information disponible.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions normales.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.
<b>Conditions à éviter</b>	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.
<b>Matières incompatibles</b>	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **Informations sur les voies d'exposition probables**

#### **Informations sur le produit**

<b>Inhalation</b>	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
<b>Contact oculaire</b>	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
<b>Contact avec la peau</b>	Peut être nocif par contact cutané.
<b>Ingestion</b>	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Nocif en cas d'ingestion. (d'après les composants).

### **Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

**Symptômes** Aucune information disponible.

**Toxicité aiguë**

**Mesures numériques de toxicité**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 630.50 mg/kg  
 ETAmél (voie cutanée) 2,921.50 mg/kg  
 ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)  
 ) 20.00 mg/l

**Toxicité aiguë inconnue**

le mélange contient 50.2275 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue

**Informations sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Glyceryl polypropylene glycol triether 25791-96-2	= 2830 µL/kg ( Rat )  > 64 mL/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rat )	-
Phosphate de triéthyle 78-40-0	1100 - 1600 mg/kg ( Rat )	> 20 g/kg ( Rabbit )	> 8817 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
2,2,4-Triméthyl-1,3-pentanediol diisobutyrate 6846-50-0	> 3200 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rabbit )	> 5.3 mg/L ( Rat ) 6 h
1,2-Diméthylimidazole 1739-84-0	-	> 200 mg/kg ( Rabbit )	> 3 mg/L ( Rat ) 4 h
Dilaurate de dibutylétain 77-58-7	= 45 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rat )	-

**Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Corrosion/irritation cutanée** Aucune information disponible.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Aucune information disponible.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucune information disponible.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucune information disponible.

**Cancérogénicité** Aucune information disponible.

**Toxicité pour la reproduction** Contient un produit toxique pour la reproduction connu ou soupçonné. Classification d'après les données disponibles pour les composants. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

**STOT - exposition unique** Aucune information disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucune information disponible.

**Danger par aspiration** Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**Écotoxicité** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
2,2,4-Triméthyl-1,3-pentanediol diisobutyrate 6846-50-0	-	LC50: >1.55mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: >1.46mg/L (48h, Daphnia magna)
1,2-Diméthylimidazole 1739-84-0	-	LC50: =63.03mg/L (96h, Danio rerio)	-	-

**Persistance et dégradabilité** Aucune information disponible.

**Bioaccumulation** Aucune information disponible.

**Informations sur les composants**

Nom chimique	Coefficient de partage
Phosphate de triéthyle 78-40-0	1.11
1,2-Diméthylimidazole 1739-84-0	0.11
Dilaurate de dibutylétain 77-58-7	4.44

**Mobilité dans le sol** Aucune information disponible.

**Autres effets néfastes** Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****Méthodes de traitement des déchets**

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales. Éliminer conformément aux réglementations locales.

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser les récipients vides.

**Californie, informations sur les déchets** Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**DOT, États-Unis** Non réglementé

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Réglementations internationales****Le Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone** Sans objet**La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants** Sans objet**La Convention de Rotterdam** Sans objet**Inventaires internationaux**

<b>TSCA</b>	N'est pas conforme
<b>DSL/NDSL</b>	N'est pas conforme
<b>EINECS/ELINCS</b>	N'est pas conforme
<b>ENCS</b>	N'est pas conforme
<b>IECSC</b>	N'est pas conforme
<b>KECL</b>	N'est pas conforme
<b>PICCS</b>	N'est pas conforme
<b>AICS</b>	N'est pas conforme

**Légende :****TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)**Réglementations fédérales des États-Unis****SARA 313**

Section 313 of Title III of the Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA). This product does not contain any chemicals which are subject to the reporting requirements of the Act and Title 40 of the Code of Federal Regulations, Part 372.

**SARA 311/312 Hazard Categories**

Should this product meet EPCRA 311/312 Tier reporting criteria at 40 CFR 370, refer to Section 2 of this SDS for appropriate classifications.

**CWA (Clean Water Act)**

This product does not contain any substances regulated as pollutants pursuant to the Clean Water Act (40 CFR 122.21 and 40 CFR 122.42).

**CERCLA**

This material, as supplied, does not contain any substances regulated as hazardous substances under the Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) or the Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). There may be specific reporting requirements at the local, regional, or state level pertaining to releases of this material.

**Réglementations étatiques des États-Unis****Proposition californienne 65**

This product contains the following Proposition 65 chemicals:

Nom chimique	Proposition californienne 65
Ethylène glycol - 107-21-1	Developmental

**U.S. State Right-to-Know Regulations**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Eau	-	-	X



7732-18-5			
2,2-Oxydiéthanol 111-46-6	-	-	X
Ethylène glycol 107-21-1	X	X	X

**EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette**

**EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide** Sans objet

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

<b>NFPA</b>	<b>Dangers pour la santé</b> 1	<b>Inflammabilité</b> 0	<b>Instabilité</b> 0	<b>Dangers particuliers</b> -
<b>HMIS</b>	<b>Dangers pour la santé</b> 1*	<b>Inflammabilité</b> 0	<b>Dangers physiques</b> 0	<b>Protection individuelle</b> X

**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

**Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS**

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)  
 Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)  
 Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)  
 EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)  
 Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)  
 FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)  
 EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV  
 Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)  
 Base de données sur les substances dangereuses  
 International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)  
 Classification SGH, Japon  
 Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)  
 NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)  
 National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)  
 National Library of Medicine's PubMed database (NLM PUBMED)  
 NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)  
 CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)  
 Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité  
 Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV  
 Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation  
 Organisation mondiale de la santé

**Date de révision** 25-août-2022

**Remarque sur la révision** Aucune information disponible.

**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**